



rapport d'activité

2024



ISSN : 2967-9788

Juin 2025

Rédaction

Noémie Soula, Cécile Joyeux

Design graphique et mise en page

© Guénolé Le Gal

Photographies de couverture

© Laurent Wangermez pour Addictions France

Remerciements

La Direction Communication animation associative & plaidoyer tient à remercier chaleureusement pour leur précieuse contribution, toutes celles et ceux qui ont participé à l'élaboration de ce rapport annuel.

Association Addictions France

20 rue Saint-Fiacre
75002 Paris
01 42 33 51 04
contact@addictions-france.org
addictions-france.org

4

L'édito

6

Les faits marquants de 2024

8

Les addictions en France, aujourd'hui

9

L'association

Addictions France, association à la fois pionnière et novatrice en addictologie 9

10

Le collectif : un moteur essentiel de la vie associative

Un débat démocratique mobilisant toutes les composantes de l'association 10
Une coopération exemplaire au bénéfice de la vie associative 11
Les personnes accompagnées : des ressources au cœur des espaces d'expression 13
De personne accompagnée à professionnel : le témoignage de Bruno Mezaguer, médiateur de santé-pair 14
Favoriser le lien social et l'autonomie grâce au Service civique 15

16

S'adapter et innover pour toujours mieux accompagner

Des dispositifs de soins en addictologie adaptés à tous les besoins 16
De nouveaux modèles d'accompagnement médico-sociaux 18
Protéger les publics vulnérables 20
Agir sur le champ de la santé mentale 24

26

Améliorer concrètement la santé de demain

Mobiliser l'entourage pour prévenir les conduites à risque 26
Réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés aux consommations 29

32

Promouvoir une culture commune en addictologie

Une collaboration tous terrains 32
Favoriser les coopérations professionnelles pour optimiser l'accompagnement 33
Ouvrir les portes de l'addictologie 36

37

Pour une politique pragmatique qui protège la santé de la population

Veiller et alerter sur les dérives du marketing des addictions 37
Mieux protéger les jeunes 40
Assurer le respect de la loi Evvin 41

43

Des spécialistes investis dans le développement de la recherche

Zoom sur la commission scientifique 43

45

Partenariats et communication

50

Les ressources de l'association

L'ÉDITO



Engagée en faveur d'une politique globale et innovante d'accompagnement, de prévention et de réduction des risques et des dommages sur toutes les conduites addictives, Addictions France inscrit son action et son ambition dans des valeurs résolument humanistes.

En 2024, notre association a plus que jamais porté haut les valeurs de solidarité, d'ouverture et de justice sociale, dans un contexte complexe et parfois hostile aux plus vulnérables. Addictions France n'est pas juste un organisme gestionnaire, mais une association qui défend et promeut un projet de société plus protecteur et plus juste pour les populations, où la santé prévaut sur les intérêts économiques.

Dernière année de mise en œuvre de sa stratégie #CAP2024, cette année s'est traduite par une mobilisation active des professionnels pour **moderniser les pratiques, réinventer les modes d'accompagnement et engager de nouveaux partenariats** répondant aux enjeux actuels et aux mutations sociétales.

Les activités se sont encore développées et diversifiées en ce sens sur tout le territoire métropolitain, à la Réunion et en Corse, comme en témoigne ce rapport d'activité. Addictions France gère près de **90** CSAPA, **14** CAARUD, **167** places d'hébergement (dont 42 nouvelles places ouvertes en 2024) au sein d'un centre thérapeutique résidentiel (CTR), d'appartements de coordination thérapeutiques (ACT), de deux structures de lits d'accueil médicalisés (LAM). Des dispositifs d'aller-vers évoluent et se renforcent. Aujourd'hui, notre organisme de formation répond aux exigences de qualité : il est au cœur de l'accompagnement et du conseil auprès des organisations.

Notre association a franchi des étapes importantes dans son fonctionnement, en renforçant la **démarche participative des personnes accompagnées** et leur inclusion, sujet au cœur du débat associatif interne cette année. Le développement de la vie associative étant un objectif constant, trois régions pilotes se sont mobilisées pour expérimenter de nouvelles formes d'engagement à travers la création d'offres de bénévolat adaptées aux besoins des territoires et des personnes que l'association accompagne.

Addictions France, à travers ses élus bénévoles, a contribué aux **débats sociétaux** sur des sujets importants. Elle continue de porter le Défi de janvier au sein d'un collectif d'organisations sans le soutien du gouvernement. Elle a pris position en faveur de l'interdiction de la puff, a défendu une fiscalité comportementale ambitieuse face aux coûts sociaux induits par la consommation de produits addictifs, et a porté le sujet de la prévention dans le débat sur le narcotrafic. Elle s'est également positionnée sur la promotion des paris sportifs dans une année olympique qui a servi de prétexte à des investissements publicitaires massifs, et a fait part de son opposition au projet d'autorisation des casinos en ligne.

Parce que la protection des jeunes générations est une priorité, Addictions France a alerté les décideurs publics avec la publication, en septembre 2024, d'un rapport détonant sur les dérives du marketing de l'alcool sur les réseaux sociaux.

Lanceur d'alerte et acteur de référence, Addictions France a consolidé sa position et suscité **l'adhésion de l'opinion publique**, comme en témoigne une année exceptionnelle de sollicitations partenariales et médiatiques, tant locales que nationales.

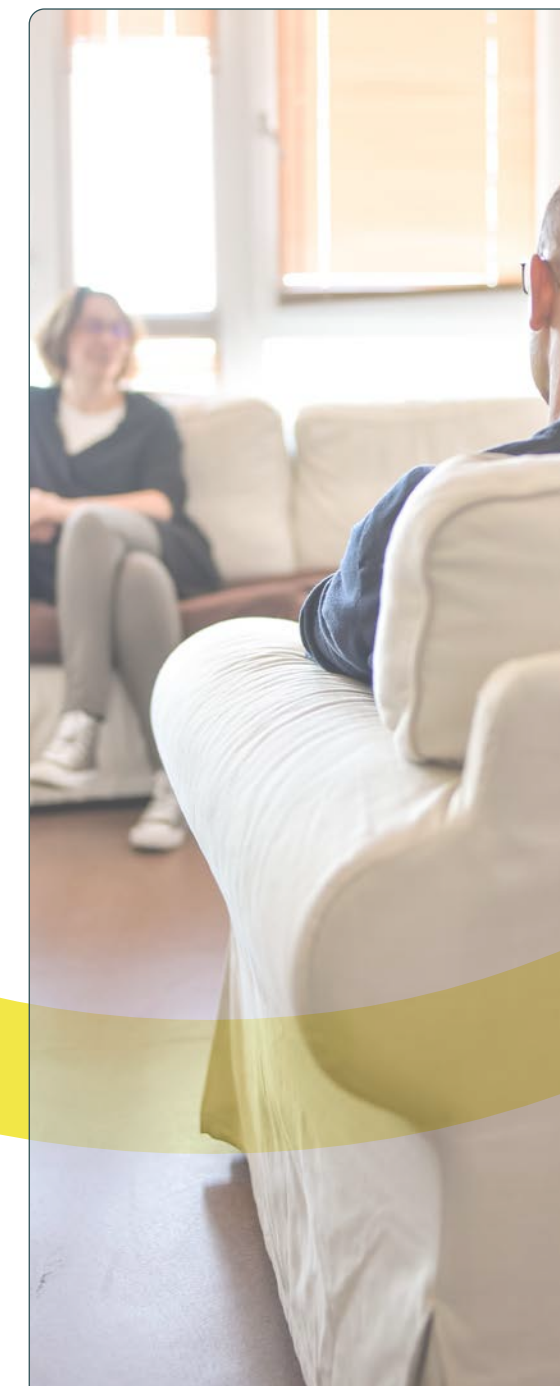
Parce que son expertise et ses actions sont déterminantes pour favoriser les prises de conscience et le changement de regard, Addictions France continuera à œuvrer pour **faire évoluer la société** sur les addictions et leurs conséquences tant individuelles que collectives.



Bernard Basset,
Président



Nelly David,
Directrice générale



LES FAITS MARQUANTS DE 2024



Janvier

5^e édition du **Défi de janvier** portée par un collectif d'associations dont *Addictions France*

Condamnation de META pour promotion illicite d'alcool sur les réseaux sociaux

Lancement du débat associatif interne « **Quelle place pour les bénéficiaires au sein de notre vie associative ?** »

Février

Inauguration des premiers **lits d'accueil médicalisés (LAM)** à Amiens

Mars

Addictions France est signataire de la pétition de l'UNIOPSS « **Pour un accompagnement digne, ensemble, sonnons l'alarme !** »

Avril

Colloque sur les **CJC Avancées (CJCA)** à la *Bibliothèque Nationale de France*

L'organisme de formation d'*Addictions France* renouvelle sa **certification Qualiopi**



Mai

Actions partout en France dans le cadre du **Mois sans Tabac**

Juin

Remise du Prix « **Prévention et Réduction des risques et des dommages** » au 18^e Congrès international d'addictologie de l'*Albatros*

Vote par l'AG d'une **résolution sur la participation des bénéficiaires** à notre vie associative

Juillet

Publication du rapport « **Promotion de l'alcool : les réseaux sociaux un nouveau far west** »

Condamnation de Lidl pour vente d'alcool aux mineurs, *Addictions France* est partie civile

Août

Campagne sur le marketing des **paris sportifs** à l'occasion des *Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris*

Septembre

Signature d'un partenariat avec trois associations du secteur de la **Protection de l'Enfance en Ile-de-France**.



Octobre

Colloque au Sénat sur la **fiscalité comportementale** en partenariat avec l'ACT et **Bernard Jomier**, sénateur



Novembre



Décembre

Ouverture de la seconde **Equipe Mobile Santé Précarité (EMSP)** dans la Meuse

LES ADDICTIONS EN FRANCE, AUJOURD'HUI



Alcool, tabac, drogues, médicaments, jeux et écrans... les addictions avec ou sans substances peuvent directement ou indirectement concerner tout le monde. Elles représentent un défi majeur pour la santé publique en raison de leurs impacts multiples et profonds sur la santé individuelle, la société et l'économie.



→ **Tabac : 11 millions de fumeurs quotidiens**



→ **Alcool : 8 millions de consommateurs réguliers**



→ **Cannabis : 1,4 million de consommateurs réguliers dont 900 000 quotidiens**



→ **Cocaïne : 1,1 million de consommateurs dans l'année**



→ **Chaque année, 78 000 décès prématurés sont directement attribuables au tabac et 41 000 à l'alcool**



→ **Jeux d'argent et de hasard : 24 millions de joueurs dans l'année dont 350 000 quotidiens**

Sondage



Selon un Sondage OpinionWay pour Addictions France réalisé en mars 2025

Près de la moitié des Français (47%) se déclarent concernés par une addiction pour soi ou un proche. Les jeunes, les femmes et les catégories socio-professionnelles défavorisées semblent particulièrement touchés.

Si le tabac reste la principale addiction citée par les proches, l'addiction à l'alcool est mentionnée par 14%.

Pour les Français, la peur du regard des autres est le premier frein à l'accompagnement, suivie du manque d'information sur les structures où personnes auxquelles s'adresser.

opinionway

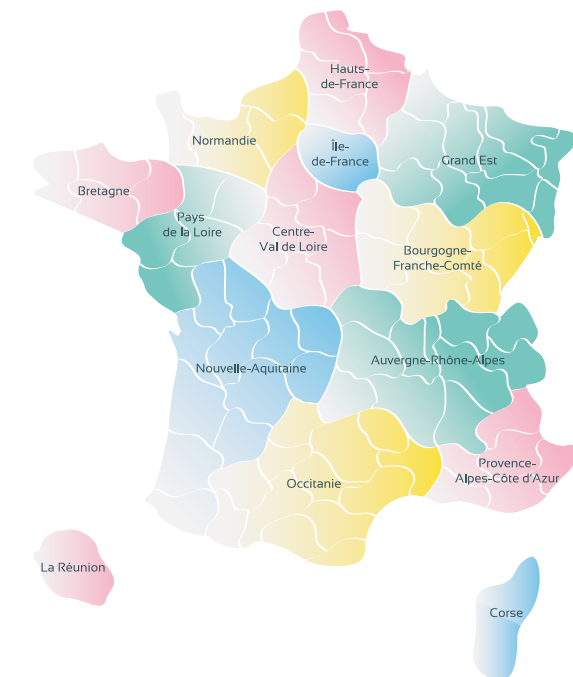
Source : Drogues et addictions, chiffres clés – OFDT, janvier 2025

L'ASSOCIATION



Addictions France, association à la fois pionnière et novatrice en addictologie

Forte de plus de 150 ans **d'expérience** en addictologie et d'un **maillage territorial** structuré, Addictions France est reconnue d'utilité publique et accompagne les évolutions de notre société pour protéger la santé des populations. Avec des activités alliant **soin, prévention, formation et réduction des risques et des dommages**, l'association est également force de proposition pour faire évoluer les opinions et contribuer à la mise en place d'une politique cohérente sur les addictions. Son action est renforcée grâce aux partenariats initiés tant au niveau national, que dans les territoires.



1^{re}

106

91 632

486 144

117 957

1^{re} association gestionnaire d'établissements médico-sociaux en addictologie

centres d'addictologie

personnes accompagnées, 47% ont entre 40 et 49 ans, 24% sont des femmes

consultations en CSAPA

jeunes sensibilisés en milieu scolaire

Vie associative



LE COLLECTIF : UN MOTEUR ESSENTIEL DE LA VIE ASSOCIATIVE

2024 a été une année de réflexion collective au sein d'Addictions France sur l'engagement associatif. Au cœur de ces réflexions, la volonté d'inclure davantage les personnes concernées dans la vie de l'association. L'implication des bénéficiaires, de leur entourage, d'anciennes personnes accompagnées par l'association, mais aussi des personnes sensibilisées lors d'actions de prévention ou de formation, est un levier de co-construction bénéfique à l'évolution des pratiques professionnelles.

01. Un débat démocratique mobilisant toutes les composantes de l'association

Le débat associatif, organisé dans toutes les régions sur la thématique de l'engagement associatif, a permis aux différentes composantes d'Addictions France – adhérents, bénévoles, salariés, personnes accompagnées – de réfléchir à plusieurs interrogations essentielles : comment susciter et favoriser l'engagement ? Quelles formes d'engagement leur proposer ? Comment s'assurer d'une bonne représentation des personnes accompagnées et de leur participation effective aux réflexions et aux orientations stratégiques ?

Ce débat, qui a aussi été l'occasion de réaffirmer l'importance du caractère associatif d'Addictions France, a permis d'échanger sur les attentes des personnes accompagnées, notamment en matière de pair-aidance. Le bénévolat et l'adhésion ont été identifiés comme des formes d'engagement à privilégier, favorisant ainsi l'exercice de leur citoyenneté. Parce qu'aucune différence ne doit être



faite entre l'engagement des personnes accompagnées et celui des personnes non directement concernées par des conduites addictives, les enseignements du projet Parcours d'engagement, expérimenté dans 3 régions pilote, pourront être étendus à tous les établissements, offrant ainsi des outils pratiques pour renforcer la place des usagers dans l'association.

Une coopération exemplaire au bénéfice de la vie associative



Yvan Lelièvre,
président du comité
départemental de l'Yonne
depuis 1999
Lucie Cloix Aulard,
directrice d'établissement à
Auxerre depuis 2020

Yvan Lelièvre et Lucie Cloix Aulard partagent les réussites de leur collaboration, et leur vision d'un engagement associatif fondé sur la complémentarité.

Comment se passe concrètement la collaboration entre vous en tant que binôme élu-professionnel ?



Yvan Lelièvre : Notre collaboration fonctionne très bien. Nous communiquons régulièrement, par téléphone, mail, ou lors de mes passages fréquents au centre. Nous avons

un point trimestriel pour échanger sur l'activité des centres et sur les projets. J'ai pour principe de ne jamais engager un projet sans avoir consulté Lucie. Mon rôle, en tant que président, est d'être force de proposition, d'impulsion, de promouvoir l'adhésion et d'aider, tant que faire se peut, le personnel dans des activités annexes aux soins. Nous avons chacun notre cadre d'intervention. »



Lucie Cloix Aulard : Avec Yvan, nous avons mis en place une vraie dynamique de confiance, basée sur la volonté de construire ensemble. Yvan est un président très présent, impliqué, que je considère comme une ressource précieuse. Grâce à lui et au vice-président, nous avons aujourd'hui un noyau solide d'une dizaine de bénévoles actifs. Cela nous permet d'organiser des événements plus ambitieux, en mobilisant aussi bien les adhérents que des partenaires extérieurs. »

Quelles actions avez-vous mises en place ensemble en 2024 pour dynamiser la vie associative ?

“ Lucie Cloix Aulard : 2024 nous a permis de renforcer notre visibilité et de créer du lien. Nous avons organisé une randonnée ouverte sur l'extérieur auprès du tout public, nommée « une marche pour tous », qui a réuni plus de 100 participants. C'était un projet important en partenariat avec la Fédération Française de Randonnée. En parallèle, un village santé, avec des stands de prévention, d'information, et des partenaires comme Appel Médical, Groupama ou Yonne Diabète, était proposé. En 2024, nous avons participé au forum des associations d'Auxerre. Ce fut aussi un moment humainement très riche, qui a permis deux nouvelles adhésions. »

“ Yvan Lelièvre : Nous avons aussi organisé une réunion du comité départemental sur le thème de la place des usagers dans le cadre du débat associatif. C'était important pour nous d'ouvrir le dialogue entre adhérents, personnes accompagnées et professionnels. Nous avons aussi poursuivi le travail autour d'ateliers théâtre. La pièce « Histoire d'hommes » a été jouée à Paris pour les 150 ans de l'association. Une autre pièce, « Le passé qui ne passait pas », a été créée pour accompagner une conférence sur les psychotraumas et les addictions. Elle a été jouée à Auxerre et à Sens, devant un public nombreux et très réceptif. »

Quelles formes d'engagement pourraient être développées ?

“ Yvan Lelièvre : C'est une question qui oriente nos actions, et appelle une réponse collective. C'est dans cet esprit que nous avons lancé une section de randonnée mensuelle encadrée par deux soignants et deux bénévoles. »



Un atelier d'écriture, intitulé « Écrire pour l'utile et l'agréable », débutera en juin 2025 avec une bénévole et un professionnel. Le théâtre fonctionne très bien depuis trois ans, et on pourrait envisager de l'ouvrir à un public plus large. »

“ Lucie Cloix Aulard : Il convient de privilégier des temps de convivialité tout en valorisant les savoir-faire et l'implication des bénévoles. Il faut aussi penser à diversifier les formats d'intervention pour toucher un public plus jeune. Par exemple, la « Color Run » organisée au lycée de Sens en 2024 a permis des échanges autour de la prévention et de l'engagement citoyen. »

Comment voyez-vous l'évolution de l'engagement au sein d'Addictions France dans les prochaines années ?

“ Yvan Lelièvre : Pour l'instant, dans l'Yonne, je suis rassuré. Il y a une belle énergie entre les bénévoles et les professionnels. Le binôme que je forme avec Lucie fonctionne bien, et je pense que c'est essentiel pour faire avancer les choses. À l'avenir, j'aimerais qu'Addictions France continue à proposer des temps d'échange permettant aux comités territoriaux de croiser les bonnes pratiques à l'échelle nationale. »

“ Lucie Cloix Aulard : Nous croyons beaucoup au rôle du binôme élu/professionnel pour porter le plaidoyer d'Addictions France et défendre nos valeurs sur le territoire. Pour cela, il nous faut outiller les élus et renforcer leur représentativité. »

Parcours d'Engagement

Poursuite du projet

Le projet Parcours d'Engagement, lancé en 2023 et soutenu en 2024 par le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire et le Fonds National pour le Développement de la Vie Associative, vise à mieux répondre aux attentes des personnes intéressées par l'engagement associatif et à attirer de nouveaux profils d'adhérents et/ou de bénévoles. Il vise à travailler sur **l'accueil, les offres de missions de bénévolat et la fidélisation** des adhérents et des bénévoles pour créer des ponts entre les différentes formes d'engagement au sein d'Addictions France. Un projet expérimental lancé dans trois régions-pilotes – Île-de-France, Bretagne et Occitanie – a permis de créer divers outils (fiche mission, flyer, FAQ, livret d'accueil, guide des bonnes pratiques du bénévolat) ainsi que des modules de formation pour mieux intégrer les nouveaux bénévoles dans les actions qui leur sont proposées.

02. Les personnes accompagnées : des ressources au cœur des espaces d'expression

Encourager la participation des personnes dans le fonctionnement des établissements participe **à l'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement**. Une dynamique collaborative est engagée avec la contribution active de ressources qui représentent la voix des personnes accompagnées et de leur entourage, et participent concrètement à la vie de l'association et son évolution : cela favorise une approche plus humaine, centrée sur les besoins réels. Au CSAPA d'Avignon, 10 personnes ressources ont intégré la cellule Éthique et Qualité. Les personnes ressources ont participé à 6 grands axes de travail, au cours de 4 réunions de la cellule, notamment pour réécrire et mettre à jour certains documents remis aux usagers (bilan ad-



dictologique, bilan éducatif partagé du programme Choizitaconso, procédure de réclamation), rédiger la stratégie AUTONOMIE et présenter certaines activités du CSAPA en externe.

Un questionnaire d'évaluation a confirmé la satisfaction des personnes ressources à être **acteurs de leur propre parcours d'accompagnement**, et témoigné du rôle de cet espace d'expression pour renforcer la **relation de confiance** avec les professionnels.



Ketty Hourrier,
cheffe de service au CSAPA
d'Avignon



En intégrant leur parole, leurs besoins réels et leur expertise d'usage, nous visons une prise en charge et un accueil plus adapté, plus humain et plus efficace. Cette démarche s'inscrit dans une logique de co-construction des parcours de soins, favorisant la responsabilisation, le respect de l'autonomie et la réduction des inégalités. Cela nous permet d'identifier les zones d'amélioration, de renforcer la qualité des soins en créant un espace de confiance et de reconnaissance mutuelle. »

03. De personne accompagnée à professionnel : le témoignage de Bruno Mezaguer, médiateur de santé-pair



Le parcours de **Bruno Mezaguer** illustre comment une personne accompagnée par l'association peut jouer un rôle-clé auprès des usagers confrontés à des problématiques d'addiction. En 2024, Bruno Mezaguer a pu investir pleinement son rôle de médiateur de santé-pair, un métier qu'il exerce depuis octobre 2023 au **CSAPA de Bordeaux**. Ancien bénéficiaire, son vécu personnel et son savoir expérientiel enrichissent l'accompagnement proposé au quotidien.

En quoi consiste votre rôle de médiateur de santé-pair ?



Mon rôle est d'être un intermédiaire entre les usagers et les professionnels du centre d'addictologie. Je leur apporte un soutien, des conseils pratiques et émotionnels basés sur mon propre vécu. Je facilite les échanges, informels et spontanés, avec les personnes accueillies sans rendez-vous qui viennent chercher de premières ressources. J'assiste également aux réunions pluriprofessionnelles et j'anime des groupes de parole. »

Est-ce que travailler dans le médico-social a du sens pour vous ?



Mon parcours professionnel fait partie de mon rétablissement. Je me sens utile et je m'épanouis dans ce rôle. Aujourd'hui, j'ai la légitimité pour accompagner les usagers en leur prodiguant des conseils rassurants dans des moments difficiles, avant un sevrage ou avant une hospitalisation par exemple. J'y vois là une occasion de témoigner pour transmettre un message positif. »

Selon vous, qu'est-ce qui rend votre métier unique ?



*C'est un « nouveau » métier puisque le premier programme expérimental date de 2011. Il existe encore peu de formations certifiantes même si les établissements de santé et les ARS soutiennent de plus en plus son développement. La motivation pour intégrer le cursus de formation des médiateurs de santé-pair repose sur une **volonté personnelle de mettre à profit son propre parcours pour améliorer la prise en charge des autres**. »*

En quoi votre approche peut-elle être différente ?



Ayant été moi-même « de l'autre côté de la barrière », je perçois avec lucidité les habitudes de consommation et les mécanismes qui peuvent tirer vers le bas. Je sais ce que chaque personne vient chercher à Addictions France : de l'aide et de l'espoir. Partager mon vécu avec ces

personnes et leur dire : « si je l'ai fait, alors toi aussi tu peux » est un levier de motivation supplémentaire. J'ai aussi une attention particulière envers les proches et les accompagnants. »

Ces situations d'identification ne vous mettent-elles pas en difficulté ?



Bien sûr, certaines situations font écho à mon propre vécu, mais j'ai du recul, et surtout je suis formé à ce métier. Les supervisions, l'analyse des pratiques et des ressources font partie de mon activité. C'est un domaine qui me passionne et je souhaiterais poursuivre mon apprentissage avec une formation aux approches systémiques. »

04. Favoriser le lien social et l'autonomie grâce au Service civique

L'expression et la participation des personnes accompagnées sont aussi favorisées par l'engagement des jeunes en mission de service civique dans l'Aude, en Occitanie. Au sein du **CSAPA de Narbonne**, tous les lundis matin après un café d'accueil, une activité est co-animée par un volontaire : atelier cuisine, sortie culturelle... À la demande des personnes accompagnées, un jeu de piste a aussi

été organisé en 2024. Un contexte ludique qui libère la parole, fédère, et permet de répondre à certaines problématiques rencontrées comme l'isolement ou le manque de confiance.

Le service civique permet de s'immerger dans une mission d'intérêt général pendant plusieurs mois et de découvrir le fonctionnement, les valeurs et les actions d'Addictions France. Il constitue à la fois un premier pas encadré et pratique dans le secteur médico-social, et une passerelle solide vers l'engagement associatif.



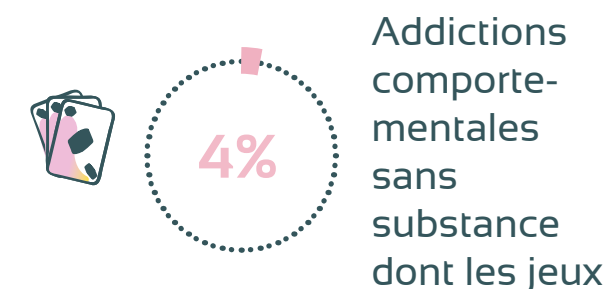
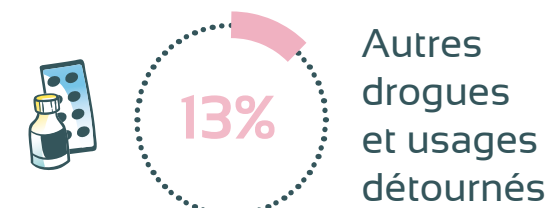
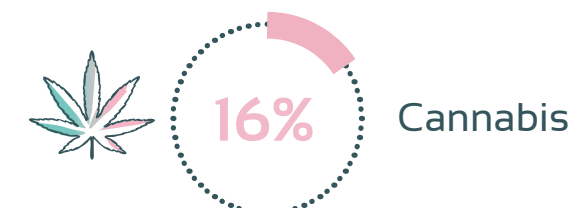
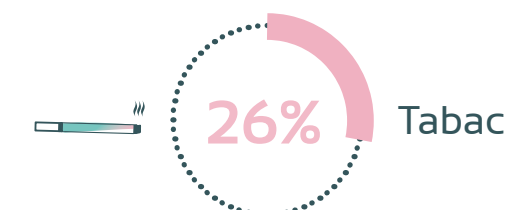
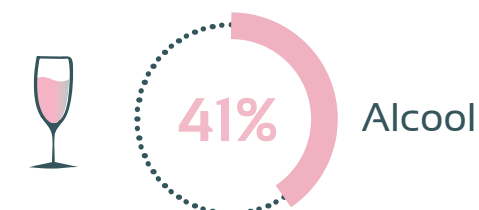
Médico social



S'ADAPTER ET INNOVER POUR TOUJOURS MIEUX ACCOMPAGNER



→ Principaux motifs de consultation dans nos centres



167

Places de soin résidentiel

Lorsque l'absence de logement met en péril leur santé, les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) et les Lits d'Accueil Médicalisés (LAM) accueillent les personnes en grande précarité ayant besoin de soins. Addictions France dispose aussi d'un Centre thérapeutique résidentiel (CTR) dans l'Hérault et d'appartements thérapeutiques dans les Pyrénées-Atlantiques. Addictions France s'associe, dans le cadre de groupements de coopération (GCSMS), à des acteurs des champs de l'hébergement, de la lutte contre les exclusions et du soin, pour déployer le dispositif « Un chez-soi d'abord ».

4

Maisons d'adolescents et Points d'accueil écoute jeunes

Dans ces lieux polyvalents dédiés aux jeunes, la santé est considérée dans toutes ses dimensions : physique, psychique, sociale et éducative. Les consultations y sont gratuites et s'adressent aux adolescents, à leurs familles ou encore aux professionnels au contact de ce public. Addictions France gère des Maisons d'Adolescents (MDA) dans l'Indre et le Cher et deux Points d'Accueil Écoute Jeune (PAEJ) en Ardèche et dans l'Indre.

01. Des dispositifs de soins en addictologie adaptés à tous les besoins



CSAPA

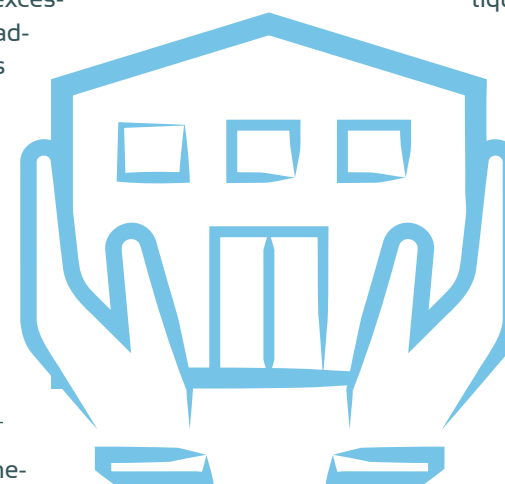
90

Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie accompagnent les personnes ayant une consommation excessive, un usage nocif ou présentant une addiction ainsi que leur entourage à travers une approche pluridisciplinaire (médecin, psychologue, infirmier, éducateur, travailleur social). 80 % comprennent des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) dédiées aux jeunes et à leur famille. Plus de la moitié intervient en milieu carcéral.

CAARUD

14

Les Centres d'Accueil et d'Accompagnement des Risques pour les Usagers de Drogues accueillent les usagers de drogues exposés à des risques sanitaires et sociaux du fait de leurs modes de consommations ou des substances consommées : délivrance de matériel de réduction des risques, produits d'hygiène et aide alimentaire, dépistage et vaccination, soutien aux démarches d'accès aux droits.



02. De nouveaux modèles d'accompagnement médico-sociaux

Pour agir au plus près des réalités des personnes, s'adapter à la diversité des parcours et répondre aux évolutions des pratiques, Addictions France privilégie **l'innovation et la diversification**. L'objectif : accueillir tous les publics et couvrir tous les territoires. L'accueil des publics vulnérables reste une priorité pour l'association, qui poursuit son engagement en faveur **d'un accompagnement accessible à tous**. Cela passe par des actions d'aller-vers et le développement de nouvelles formes de prise en charge, comme les lits d'accueil médicalisés.

“ À l'image de tous les établissements d'Addictions France, les LAM d'Amiens sont une structure d'accueil où les valeurs universelles guident l'action des professionnels : humanisme, bientraitance, respect... ».

Catherine Ricard, responsable des soins au LAM d'Addictions France à Amiens

L'aller-vers : une nécessité pour réduire les inégalités d'accès aux soins

Prenant la suite de la première Equipe Mobile Santé Précarité (EMSP) portée par Addictions France en Centre Val de Loire, à Châteauroux dans l'Indre, une **seconde EMSP** basée à Bar-le-Duc a été déployée dans la Meuse (Grand Est). Les équipes mobiles renforcent l'accès à la santé et l'inclusion, avec un parcours médico-psycho-social adapté à des personnes en grande précarité, souvent isolées. En luttant contre le renoncement aux soins des personnes vulnérables et marginalisées, dans des lieux en déficit de ressources et/ou de désertification médicale, les EMSP touchent aussi les populations rurales.

Dans cette même dynamique, l'amélioration de l'offre de soins en addictologie se traduit par le développement dans le Gers, en Occitanie, d'une **permanence de deux infirmiers** d'Addictions France au sein des Maisons de santé pluriprofessionnelles, des centres territoriaux de santé et des maisons des solidarités. À raison d'une demi-journée tous les 15 jours, ces permanences organisées en partenariat avec les médecins généralistes locaux favorisent le repérage, et consolident le réseau partenarial en santé.

Rencontrer et sensibiliser les publics « hors-les-murs », sur leurs lieux de vie quotidienne, c'est aussi l'objectif des **consultations avancées à la faculté de Nîmes**. En 2024, 8 permanences tenues par un binôme de professionnelles, composé d'une infirmière et d'une éducatrice spécialisée, ont permis d'accueillir en rendez-vous 21 étudiants, et

d'en orienter 16 vers le CSAPA. Des stands de prévention aux pauses déjeuner viennent compléter cette offre d'allers-vers, lors du Défi de janvier ou encore du Mois sans tabac.



Maëva Kaminski, éducatrice spécialisée et Céline Albert, infirmière

Pour élargir et décloisonner sa politique de réduction des risques et des dommages, Addictions France a déployé en **Lozère (Occitanie)** des tests TROD et des examens Fibroscan auprès d'organismes partenaires, associations et lieux de soins accueillant des publics vulnérables (Croix rouge, Resto du cœur). Ainsi, dans ce département en 2024, **90 tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) et 95 examens Fibroscan** ont pu être proposés à des personnes qui n'auraient probablement pas entrepris la démarche par elles-mêmes.

Élargir l'offre de médiations thérapeutiques

Addictions France développe des approches thérapeutiques non médicamenteuses pour favoriser l'expression, la communication et le mieux-être.

L'activité physique adaptée est reconnue **comme une thérapeutique non médicamenteuse**. Ses bénéfices ont été démontrés : limitation de l'évolution et des complications des troubles addictifs, prévention de la perte d'autonomie, amélioration de la qualité de vie, de la santé mentale, physique et sociale des personnes. En Corse, les 24h de la

Vignetta (2024), ont encouragé sa pratique. Une équipe, composée de 19 salariés d'Addictions France issus de plusieurs régions et de 5 personnes accompagnées, a parcouru en **relais 233 kms en 24h**. Cet événement sportif a engagé la motivation et la détermination des 24 coéquipiers, et renforcé la cohésion autour d'un objectif commun. Forts de cette expérience solidaire, le **CSAPA** et le **CAARUD d'Ajaccio** proposeront la mise en place du sport adapté au bénéfice des usagers dès 2025.



Les 24h de Vignetta en Corse – 3^e édition

L'activité physique adaptée fait partie intégrante de l'approche d'Addictions France dans le Var et les Alpes-Maritimes (Provence-Alpes-Côte d'Azur). En juin 2024, l'association y a organisé un **triathlon adapté**. Des binômes, composés de professionnels et d'usagers confrontés à des addictions et/ou un handicap psychique ont concouru dans trois disciplines : marche ou course, VTT et longe-côte. Pour se préparer à cet événement, des entraînements hebdomadaires ont été organisés en partenariat avec des associations sportives locales.

La médiation par l'animal facilite la communication. À Manosque (Provence-Alpes-Côte d'Azur), Mando, un golden retriever, a rejoint les effectifs d'Addictions France en 2024 pour nouer une relation triadique (usager – professionnel – animal) qui sert l'alliance thérapeutique. Mando est introduit dans l'accompagnement par un professionnel qualifié pour favoriser la communication et (re) créer du lien après un parcours souvent jalonné de ruptures. C'est un médiateur dont la présence, notamment en consultation infirmière un à deux jours par semaine, est apaisante pour les usagers. Cette offre de soin complémentaire est destinée

En savoir plus



Création de Lits d'Accueil Médicalisés (LAM) dans les Hauts de France

Une structure LAM est un établissement médico-social proposant **un hébergement avec des soins médicaux et une aide à la vie quotidienne**. Il accueille des personnes n'ayant pas de logement stable ou ayant vécu à la rue, quelle que soit leur situation administrative ou leur pathologie. La prise en charge passe également par un accompagnement social personnalisé. L'inauguration des premiers LAM d'Addictions France à Amiens en mai 2024, puis l'ouverture de ceux de Saint-Quentin en novembre, soit plus d'une quarantaine de places au total, marquent un tournant dans l'offre d'accompagnement proposé par Addictions France.



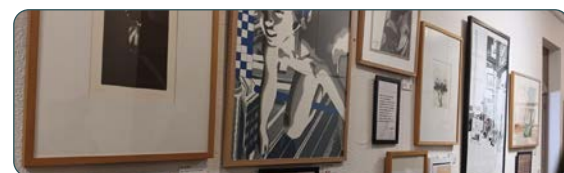
plus particulièrement aux personnes qui présentent des troubles associés comme les phobies sociales. Cette pratique est soigneusement documentée et évaluée pour garantir son efficacité, et améliorer le bien-être cognitif, physique, émotionnel ou social des personnes.



« La médiation par l'animal peut aussi permettre de sortir du CSAPA. Je peux promener Mando avec les usagers pour les aider à reprendre confiance en eux, et permettre à ceux qui ont une phobie sociale d'avoir le chien comme point focal. »

Béregère Senotier, infirmière

L'art comme facteur d'expression et de lien social est aussi expérimenté dans plusieurs établissements d'Addictions France. Une manière puissante et universelle de connecter l'individu à ses émotions, pour lui permettre de les verbaliser. Dans cette démarche, le CSAPA d'Avignon (PACA) a accueilli la première édition de l'exposition « CHOIZITONTABLEAU Art et soins » en avril 2024. En partenariat avec l'Artothèque Sud de Nîmes, 23 estampes – dont un Picasso ! – ont été sélectionnées par les personnes accompagnées, qui ont rédigé un texte pour accompagner les œuvres qu'elles ont choisies.



Exposition « CHOIZITONTABLEAU »

En Haute-Saône (Bourgogne-Franche-Comté), un groupe de **sophrologie**, animé par une conseillère en économie sociale et familiale, destiné aux personnes accueillies au sein du CAARUD, se réunit tous les 15 jours afin de permettre à tous d'appréhender la sophrologie et d'en identifier les bienfaits, notamment les techniques de relaxation, de respiration et de visualisation positive.

03. Protéger les publics vulnérables

Le secteur médico-social a pour mission de protéger les publics vulnérables, confrontés à des fragilités physiques, mentales, sociales ou économiques. Addictions France veille à garantir leur accès à la prévention, à des soins adaptés, et à un accompagnement global dans le respect de leurs droits et de leur dignité.

CAP'HANDI ou comment faciliter le recours à la prévention et aux soins

La vulnérabilité liée au handicap favorise la consommation de produits et le développement de conduites addictives. Le taux de tabagisme par exemple est plus élevé chez les personnes en situation de handicap psychique que dans la population générale. L'arrêt du tabac est souvent plus difficile. Pour renforcer la prévention mais aussi l'accès aux soins localement, dans une volonté d'équité en santé, Addictions France est partenaire du programme **CAP'HANDI** en cours d'expérimentation en Bourgogne-Franche-Comté, dans le département de Saône-et-Loire, avec l'association les Papillons blancs. Un engagement qui promeut la santé par le développement des compétences psychosociales (CPS) des adultes en situation de handicap du territoire mâconnais, à travers des groupes de parole réguliers mais également un suivi individuel des problématiques d'addiction, et un accompagnement spécifique des professionnels encadrants.

L'accompagnement, le conseil et la formation des professionnels de proximité est un axe phare du développement de la prévention auprès des personnes en situation de handicap. Des interventions prometteuses comme le programme hollan-

dais « Beat the Kick » permettent de renforcer la motivation du public à l'aide d'une méthodologie structurée et évaluée.

Des partenariats clés

En Ile-de-France, trois associations œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance ont remporté conjointement un appel à manifestation d'intérêt « Prévention des conduites addictives dans les établissements et les services de la protection de l'enfance », financé par le Fond de Lutte contre les Addictions.

→ Résultats des actions menées de septembre à décembre 2024



Les associations Jean COTXET, Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes (AVVEJ) et La Sauvegarde des Yvelines ont sollicité Addictions France pour analyser les besoins et mettre en place un plan d'actions à destination des jeunes accompagnés dans 38 structures identifiées, et leur entourage. Ce partenariat, signé en septembre 2024, permet aussi de renforcer les compétences des professionnels de la **protection de l'enfance** et de mieux accompagner les publics fragiles et vulnérables. Trois problématiques principales ont été identifiées lors d'une phase de diagnostic : les écrans, la vape, le cannabis.



Signature d'une convention partenariale avec les associations Jean COTXET, Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes (AVVEJ) et La Sauvegarde des Yvelines

« Les conduites addictives peuvent être un sujet sensible au sein de nos structures. Ce projet permet justement de mutualiser les moyens et d'apporter des ressources supplémentaires aux professionnels, pour renforcer la réflexion au sein des équipes encadrantes et améliorer l'information des jeunes. L'objectif est de développer leur capacité à faire des choix favorables pour leur santé. »

Bruno Mouchard, Directeur du champ Accompagnement des Jeunes en Hébergement pour la Sauvegarde des Yvelines.

Près de 9 femmes sur 10 en difficulté avec des addictions ont vécu un traumatisme, tel que des violences sexistes et sexuelles. Face à ce constat, Addictions France intervient au sein de l'association « Pause aux filaos », le seul établissement **d'accueil d'urgence (CHRS) pour femmes victimes de violences** dans le Lot (Occitanie). Les séances de

En savoir plus



sensibilisation aux conduites addictives proposées aux femmes participant au chantier d'insertion professionnelle de ce CHRS allient prévention et soins. Cette approche, qui commence par les risques professionnels avant d'étendre la réflexion aux comportements liés aux produits et éventuellement à l'entourage, facilite par la suite les suivis individuels.

Prévention



La prévention en ESAT – l'exemple du Mois sans Tabac en Bretagne

Addictions France est ambassadrice du Mois sans Tabac en Bretagne au sein d'un collectif associatif. Cette campagne nationale de sensibilisation incontournable permet de promouvoir les outils d'aide à l'arrêt du tabac, et les modes d'accompagnement possibles.



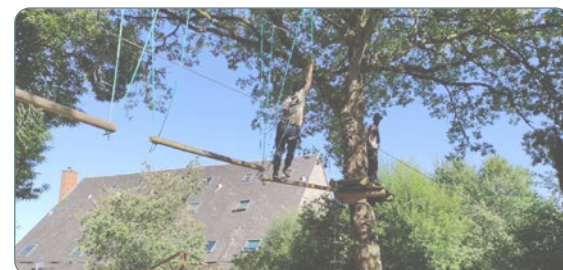
➤ Professionnels de l'établissement et service d'accompagnement par le Travail (ESAT) de Talendi – les 3 Vallées à Tréguen dans les Côtes d'Armor

Un challenge inter-ESAT a réuni 9 structures concurrentes. Alors que les conduites addictives des travailleurs en ESAT sont plus importantes qu'en population générale, cette initiative apparaît primordiale. Cette année, 12 équipes, issues des 9 ESAT différents, ont relevé les différents défis proposés : valorisation du territoire, témoignages sur l'arrêt du tabac, invention d'un nouveau slogan...

Rompre l'isolement dû à la stigmatisation et la marginalisation

En France, environ 80 000 personnes sont incarcérées. Addictions France accompagne 10 % de ce public dans le cadre de consultations d'addictologie en milieu carcéral. La réinsertion sociale et professionnelle après une incarcération est un enjeu important pour les détenus. Pour être efficace, l'accompagnement doit être global et multidimensionnel. Dans le Tarn, en Occitanie, le projet **départemental Resol'Air** (pour Résolution par l'action individuelle de rétablissement) améliore la prise en charge globale et la prévention de la récidive des personnes sous-main de justice. Sur le principe de libre adhésion, un accompagnement confidentiel, renforcé et diversifié est proposé aux auteurs d'infractions liées à des addictions : groupes de parole, sophrologie, conseils en nutrition, développement des compétences psychosociales... Le transfert de compétences en direction des professionnels socio-éducatifs et de l'administration pénitentiaire est également un axe stratégique majeur. Dans le non-jugement et la bienveillance, ce projet innovant permet également de proposer des possibilités d'hébergement aux sortants d'incarcération.

Les mineurs non accompagnés, terme qui désigne les enfants de nationalité étrangère, arrivés sur le territoire français sans être accompagnés par l'un ou l'autre de leurs représentants légaux, font aussi l'objet d'une attention particulière. Ils représentent un groupe particulièrement vulnérable et fragile dans le système social et de santé. En Ile-de-France, à Paris et sa petite couronne, un partenariat avec l'association Hors la Rue permet



d'apporter une réponse en addictologie à ce public. Des maraudes conjointes ainsi qu'un travail associant une chargée de prévention et de formation et un médecin addictologue sont menés. Les maraudes se révèlent importantes pour établir un lien et offrent une porte d'entrée dans une prise en charge plus globale.

En Auvergne-Rhône-Alpes, Addictions France et le dispositif Pépinière ont lancé le projet « **Aux Villages** ». Du 19 au 24 août 2024, 15 jeunes mineurs non accompagnés de la région de Clermont-Ferrand ont participé à un séjour à Champagnat, dans la Creuse. Ces adolescents, souvent isolés et confrontés à des parcours de vie difficiles et des expériences traumatiques liées à la migration, ont bénéficié d'un accompagnement pour renforcer leurs compétences psychosociales. L'objectif était de les aider à s'adapter à leur nouvel environnement, à gérer leurs émotions et à développer des relations positives, afin de réduire les comportements à risques, notamment addictifs. Des activités en pleine nature et des sorties culturelles sont organisées avec des objectifs de mieux-être précis :

- Renforcer l'interconnaissance et l'autoévaluation positive pour la confiance ;
- Instaurer un cadre d'échange sécurisé ;
- Identifier ses ressources et forces ;
- Prendre conscience de l'importance des émotions.

Prévenir les conduites à risque par le prisme du travail

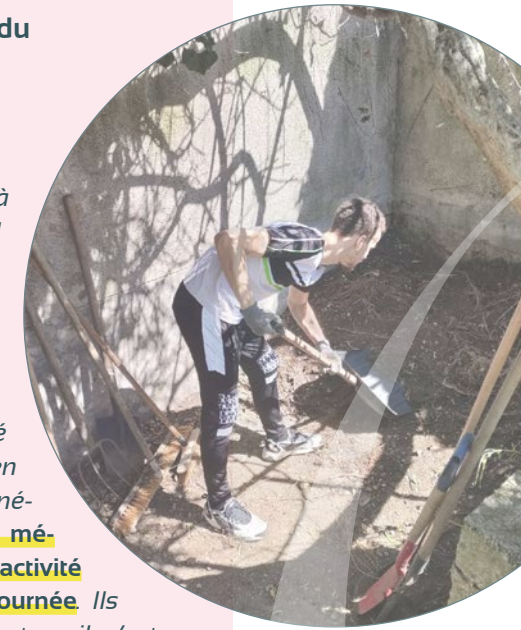


Porté par des associations, le dispositif TAPAJ est coordonné par Addictions France dans plusieurs territoires, notamment à Reims. **Charles Louis**, éducateur spécialisé, témoigne de l'intérêt de ce dispositif déployé au bénéfice des jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité.

Pouvez-vous nous parler du dispositif TAPAJ ?



Déployé à Reims depuis 2021, TAPAJ (Travail Alternatif Payé À la Journée), est un programme novateur et unique soutenu par l'État depuis une dizaine d'années au niveau national. Il offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité, de bénéficier d'un **accompagnement médico-psycho-social et d'une activité professionnelle, payée à la journée**. Ils participent à des plateaux de travail, c'est-à-dire des missions, qui ne nécessitent pas de qualifications ou de compétences particulières et qui ne les engagent pas nécessairement sur la durée, mais qui sont rémunérées le jour même et les insèrent progressivement dans le monde du travail. »



Comment sont orientés les jeunes ?



À Reims, TAPAJ est rattaché aux Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) du CSAPA : un tiers des jeunes sont orientés après un repérage de l'équipe CJC ou peuvent y être orientés après quelques plateaux de travail. Le reste des orientations se faisant via les services sociaux ou nos partenaires qui rencontrent des jeunes. Le dispositif est donc une double entrée, dans le soin médico-social et dans le monde du travail. Les modalités d'embauche sont rapides, elles ont souvent lieu le jour J. Les jeunes peuvent commencer à travailler rapidement, ce qui répond à leur besoin d'immédiateté. »

Quels types de missions sont proposées aux jeunes « tapajeurs » ?



Maraîchage, entretien d'espaces verts, rafraîchissement de logements, maintenance, bricolage, petite menuiserie... c'est assez varié ! Nous intervenons auprès d'associations et avons à cœur de conventionner avec des entreprises qui font appel à TAPAJ au niveau national telles que SUEZ, la SNCF ou encore Keolis. Nous intervenons aussi auprès des particuliers pour de petits travaux. En effet, faire appel à TAPAJ répond aux clauses d'insertion des entreprises et les particuliers peuvent bénéficier de 50% de crédits d'impôts. »

Quels bénéfices en tirent-ils ?



Au-delà de l'aspect financier, toujours intéressant pour eux, l'enjeu est de bâtir quelque chose ensemble, au sens propre comme figuré. Ces missions leur permettent de retrouver confiance en eux et de se sentir utiles. Ils se voient confier des responsabilités, retrouvent des repères et la satisfaction du travail et de la « bonne » fatigue. En étant actifs, ils testent leur capacité à être assidus, à respecter des horaires, à se fixer des objectifs, à ne pas consommer... Cette expérience favorise également la socialisation. L'activité et la reconnaissance de leur travail a également des effets positifs sur leur consommation, sur leur vie personnelle, et parfois professionnelle. Certains décident de reprendre une formation dans la foulée. »



04. Agir sur le champ de la santé mentale

Le lien entre les conduites addictives et les problèmes de santé mentale est une source majeure de préoccupation, en ce qu'ils sont souvent étroitement liés. Il n'est pas rare que des individus souffrant d'anxiété, de dépression ou d'autres troubles de santé mentale adoptent des conduites addictives pour gérer leurs émotions. À l'inverse, l'addiction peut exacerber ou même déclencher des troubles psychiques.

Un partenariat addictologie-psychiatrie en action

Des consultations avancées d'addictologie en milieu psychiatrique (intra et extra hospitalier) à destination des adultes, des adolescents et des enfants ont été mises en place sur l'île de la Réunion, où l'Établissement Public de Santé Mentale a sollicité l'intervention de ressources spécialisées en addictologie des CSAPA Nord et Est. Une équipe relais Addictions-Psychiatrie a été créée pour l'aide au repérage des troubles duels (coexistence d'un trouble psychiatrique et d'une ou plusieurs addictions) en appui des professionnels. Au sein de ces structures, un travail partenarial a été engagé sur la problématique des addictions pour permettre la continuité de prise en charge à l'issue de l'hospitalisation. L'objectif est de développer une politique de proximité dans une logique « d'aller vers » et de proposer un parcours adapté (suivi individuel, groupe de parole ou thérapeutique), notamment aux personnes éloignées des soins.

Un dispositif dédié aux TCA

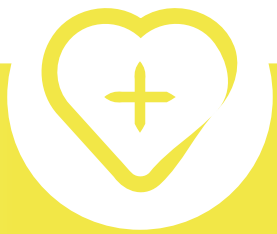
Un parcours spécifique d'accompagnement **des troubles du comportement alimentaire** (TCA) a été développé grâce à une coordination interprofessionnelle entre Addictions France et les unités hospitalières à Saint-Pierre de la Réunion. L'orientation des patients candidats à une chirurgie bariatrique pour des évaluations de présence de comportements addictifs par le médecin du centre d'addictologie a été systématisé. La collaboration médicale est au cœur de la démarche et participe à l'amélioration de la qualité de l'évaluation et de l'accompagnement des personnes présentant des TCA.

Addiction et psychotrauma : un parcours innovant

Les personnes souffrant de troubles de stress post-traumatique sont jusqu'à 5 fois plus à risque de développer des conduites addictives. En Haute-Garonne (Occitanie), **un parcours sur les psychotraumatismes** de 5 semaines est coordonné par un médecin psychiatre et un psychologue. Il mêle psycho-éducation (travail sur les croyances limitantes et les différents facteurs de bien-être) et des exercices psycho-corporels (ancrage, pleine conscience, respiration, mise en mouvement du corps). Pour stabiliser les symptômes traumatiques des participants et leurs conséquences, notamment les addictions, ce parcours novateur vise à diminuer le sentiment d'impuissance, de mésestime et d'incurabilité.



Prévention



AMÉLIORER CONCRÈTEMENT LA SANTÉ DE DEMAIN

Addictions France propose des actions de prévention adaptées à chaque public, avec une attention particulière envers les populations vulnérables, notamment les jeunes générations.

01. Mobiliser l'entourage pour prévenir les conduites à risque

Période de socialisation et de découverte, l'enfance et l'adolescence peuvent constituer une porte d'entrée dans les consommations à risques. Sensibiliser l'entourage et proposer des outils concrets et des stratégies d'interventions probantes permet de mieux protéger les jeunes.

Renforcer les compétences familiales, un atout majeur pour la prévention

Addictions France développe des dispositifs pour soutenir la parentalité et créer un environnement plus protecteur pour les jeunes. Mieux informer et sensibiliser, c'est potentiellement réduire l'accès aux produits à risque et prévenir les risques sanitaires et sociaux de demain.



Dans la continuité d'un projet soutenu par le Fonds de lutte contre les addictions conduit en Pays de la Loire et en Bretagne Addictions France a initié en 2024 une campagne de sensibilisation « **Zéro alcool pour les ados : pourquoi et comment dire**

non ? » visant à sensibiliser l'entourage familial, plus spécifiquement les parents, sur les risques liés à la consommation d'alcool chez les adolescents. Les premières initiations à l'alcool ont en effet majoritairement lieu dans la sphère familiale. Avec le soutien des acteurs de la parentalité et de la jeunesse, Addictions France a diffusé en décembre 2024 un kit de ressources gratuit (guide parents, manuel pour les professionnels, vidéos pédagogiques) qui offre des conseils pratiques et des repères pour retarder au maximum les premières initiations.

En savoir
plus



En 2024, la direction régionale d'Addictions France en Centre Val-de-Loire, s'est engagée dans l'animation du programme **Une Affaire de Famille**, déjà déployé à La Réunion et en Normandie. Il s'agit du seul programme de prévention qui s'intéresse à la transmission des addictions de génération en génération et agit en développant les compétences psychosociales des adultes. Dans ces deux régions, le programme est de plus en plus sollicité en milieu carcéral via les conseillers pénitentiaires d'insertion et probation.

Soutenir le corps enseignant en milieu scolaire

Des interventions précoces auprès des plus jeunes ont pour objectif d'éviter ou de retarder l'entrée dans les consommations. Elles sont réalisées au sein des établissements scolaires (primaire, collège) et sont coconstruites et coanimées avec les équipes pédagogiques. Le programme **Good Behavior Game** (GBG) se déploie aujourd'hui, avec le soutien des Agences Régionales de Santé, dans sept régions Grand-Est, Normandie, Ile-de-France, Hauts-de-France, Océan Indien (La Réunion), Occitanie et Nouvelle Aquitaine.

Good Behavior Game

Le jeu du bon comportement

GBG (ou le jeu du bon comportement) est une stratégie de gestion du comportement en classe élémentaire, qui a pour but d'apaiser le climat scolaire. Grâce au GBG, les enseignants intègrent le renforcement des compétences psychosociales dans les stratégies pédagogiques qu'ils utilisent pour enseigner les matières académiques.



2024 a constitué la dernière année du projet de déploiement national de ce programme, soutenu initialement par le Fonds de lutte contre le tabac dès 2018, puis par le Fonds de Lutte Contre les Addictions. Sur cette dernière année, l'association s'est concentrée sur l'outillage nécessaire pour favoriser la mobilisation de partenaires autour du programme, avec la création de :

- Deux vidéos pour présenter GBG au grand public et aux acteurs institutionnels ;
- Un guide de plaidoyer pour renforcer notre communication auprès des rectorats, des enseignants et des ARS ;
- Un guide pour les enseignants et les écoles qui déploient le programme en autonomie à l'issue de l'année de formation.

2024 a aussi permis d'initier l'expérimentation de l'implantation de GBG au sein d'Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) grâce à des phases d'observations et des temps de co-construction qui ont mobilisé les régions Grand Est, Ile-de-France et Normandie.

D'autres exemples de programmes probants construits et déployés par Addictions France en milieu scolaire :

► **Agir ! À Fond les CPS :** en Auvergne Rhône Alpes, ce programme, qui vise particulièrement la prévention de l'entrée dans le tabagisme est en cours d'inscription au registre de Santé Publique France ;

► **Papillagou et les enfants de croque lune** est un programme éducatif à destination des 7-11 ans, validé par la MILDECA et recommandé pour mener des actions de prévention globale en direction des enfants scolarisés en primaire ;

► **Le programme Ulis** est un programme de développement des CPS destiné aux enfants à besoins éducatifs particuliers. Il vise à faciliter l'inclusion en milieu ordinaire. Il est actuellement déployé dans l'Indre en Centre Val de Loire.

La prévention par les pairs : une approche déterminante pour faire changer les comportements

La santé mentale des jeunes se dégrade de plus en plus. Selon une étude de la Fondation April menée auprès des 18-25 ans en juin 2024, quatre jeunes sur dix ont déjà pensé au suicide. Les symptômes de mal-être sont également prégnants : 59% d'entre eux déclarent être souvent « épuisés, sans énergie », 58% « anxieux » et 48% se disent « souvent tristes, déprimé(e)s ». Le contexte social, économique et politique de ces dernières années favorise le recours à des substances psychoactives comme « échappatoire ».

Déployé depuis 2022, **le dispositif « Addik'tok »** porté par Addictions France et soutenu par l'Agence Régionale de Santé du Grand-Est s'emploie à mieux informer les jeunes sur les risques liés aux conduites addictives avec ou sans produit. L'équipe Addik'tok réalise avec des jeunes

rencontrés dans le cadre d'interventions de prévention, différentes productions tels que des posts, des vidéos, des affiches..., supports qui sont ensuite diffusés sur les réseaux sociaux dédiés au programme. Reposant sur le principe de la prévention par les pairs, le projet vise à **faire des réseaux sociaux un nouvel outil de prévention** et de favoriser le partage d'informations plus positives et plus instructives pour cibler ce public.

En octobre 2024, dans le cadre du dispositif, plusieurs influenceurs ont participé à une campagne de marketing social sur Instagram et TikTok visant à sensibiliser leur audience, composée en majorité de jeunes de 15 à 25 ans. Cette série de vidéos sur les réseaux sociaux a permis de véhiculer des messages de prévention et de réduction des risques et des dommages. Les créateurs de contenus ont assurément un rôle à jouer : les 8 influenceurs mobilisés lors de la campagne d'influence réunissent 1,5 million d'abonnés sur Instagram.

En savoir plus



Pour prévenir et réduire les risques, le projet **« Santé des étudiants »** déployé dans les établissements d'enseignement supérieur en Ile-de-France mise aussi sur la mobilisation des pairs. En 2024, une phase diagnostic a permis d'identifier et de former des étudiants relais et des référents

au sein d'associations étudiantes (Sorbonne Université, Université Paris Cité, Cité internationale...). Une valise d'outils de réduction des risques et des dommages est offerte aux étudiants relais. L'enjeu n'est pas seulement de fournir aux étudiants des informations sur les risques liés aux consommations de substances psychoactives et de proposer des outils de réduction des risques, mais plus globalement d'offrir un cadre d'études favorisant la promotion de la santé des étudiants, au sens de leur bien-être physique, mental et social et favorisant la réussite scolaire.

Défi de janvier

Plus de 5 millions de personnes s'interrogent sur leur consommation d'alcool



L'année 2024 a commencé sous des auspices favorables pour la santé publique avec le large succès de l'opération de marketing social appelée « Défi de Janvier » (Dry January à la française). L'édition 2024 de cette campagne de santé publique menée par un large collectif inter-associatif, dont Addictions France, a connu un retentissement inédit sur le plan médiatique, mais surtout une adhésion et une participation exceptionnelle de la population. Le silence des pouvoirs publics, en particulier des autorités de santé, apparaît de plus en plus décalé, voire incompréhensible, devant une mobilisation qui réunit plusieurs millions de personnes. Fin 2024, le collectif a initié le changement d'identité du Défi de Janvier pour une campagne 100% française encore plus ludique et participative en 2025.

En savoir plus



02. Réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés aux consommations

La Réduction des Risques et des Dommages (RdRd) est un principe de santé publique visant à réduire les conséquences et les dommages – sanitaires et socio-économiques – induits par la consommation de substances psychoactives chez les individus, sans attendre d'eux un arrêt ou une diminution de leur consommation. Elle s'appuie sur le pouvoir d'agir des personnes et leur capacité à modifier leurs comportements.

→ L'un des principaux moyens d'action de la RdRD repose sur une stratégie pragmatique de distribution d'outils

33 898



personnes rencontrées en milieu festif en 2024

84 843



préservatifs délivrés en CSAPA et CAARUD

34 398



seringues délivrées

Un laboratoire d'analyse de drogues en Bretagne : comment contribuer à la veille sanitaire

En 2024, Addictions France a intégré **le réseau « Analyse ton prod »** en Bretagne qui vise à informer les consommateurs sur la composition des produits consommés (estimation de pureté, produits de coupe, risques et dommages) afin de réduire les risques pour leur santé. L'analyste du laboratoire équipé d'un spectromètre infrarouge intervient en milieu festif, et une fois par mois dans les CAA-RUD bretons. La mise en place de ce laboratoire local contribue également à la veille sanitaire et à l'information des pouvoirs publics et renforce par ailleurs les connaissances et les expertises des intervenants en addictologie.

→ Le réseau **Analyse ton prod** en 2024, c'est :



Congrès de l'Albatros : le prix « Prévention & Réduction des risques et des dommages » décerné par Addictions France

À l'issue du 18^e **Congrès d'addictologie de l'Albatros**, qui s'est tenu à Paris du 4 au 6 juin 2024, 4 prix ont été attribués à des spécialistes en addictologie pour récompenser leurs travaux. Le prix « Prévention & Réduction des risques et des dommages », décerné par Addictions France, a été remis à **Nicolas Cabé**, Maître de conférences et praticien hospitalier au CHU de Caen ainsi qu'à **Julien Cabé**, Psychiatre Addictologue, Praticien Hospitalier au CHU de Clermont-Ferrand, pour la méthode de prévention « nolo » (no alcohol, low alcohol) en milieux festifs.

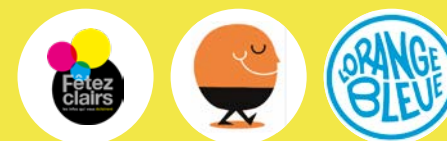
Partant du constat que l'imaginaire et le modèle économique des festivals reposent sur la consommation d'alcool, la méthode « nolo » a été développée comme stratégie de prévention en milieu festif. Celle-ci consiste à interroger le sens des consommations en festivals, sans les interdire ni les stigmatiser. Soutenue par la MILDECA, cette démarche a été expérimentée au festival Facettes de l'association Innovation Citoyenne en Santé Mentale, le 1er festival créé par et pour les jeunes, afin de favoriser la promotion de la santé mentale.



Prévention

Informers sans juger en milieu festif

La réduction des risques et des dommages s'appuie aussi sur des actions de prévention et de sensibilisation des publics notamment en milieu festif lors de soirées légales ou illégales organisées par des associations étudiantes, des organisateurs privés, des clubs. À Paris, Addictions France coordonne par exemple le dispositif Fêtez clairs depuis 2018. En Bretagne, elle porte le collectif Orange Bleue ou encore l'action Noz'Ambule à Rennes. En Vendée, elle intervient au sein du collectif Take CARE 85 auprès de organisateurs d'événements, ou encore à Bordeaux avec l'équipe de prévention Tendances Alternatives Festives (TAF). Ces dispositifs visent à promouvoir une culture de la fête sécurisante favorable à la santé et au bien-être des jeunes via des stratégies de sensibilisation et de réduction des risques. Ils peuvent être un premier point d'ancrage et de contact avec les centres de soins du territoire.



FORMATION ET COOPÉRATION



PROMOUVOIR UNE CULTURE COMMUNE EN ADDICTOLOGIE

32

Chapitre 4

Addictions France soutient et forme tout type de structure dans le développement et le renforcement des compétences en prévention et en addictologie. Dans toutes les sphères professionnelles et tous les environnements, la dynamique partenariale et la transversalité sont favorisées pour promouvoir une culture commune.

Formation

Un organisme de formation expérimenté

L'organisme de formation d'Addictions France a renouvelé sa certification Qualiopi en avril 2024 pour une durée de 2 ans. La certification Qualiopi est un gage de qualité des prestations de formation proposées par l'association.

Deux agréments ont également été renouvelés cette année :

- L'agrément Éducation nationale en décembre 2024
- L'agrément Jeunesse Éducation Populaire en mai 2024

En 2024, 6 415 stagiaires ont été formés, 526 sessions de formation ont été dispensées.

01. Une collaboration tous terrains

Sensibilisation au cœur des séjours UCPA

Le temps de la pratique sportive constitue un moment privilégié pour sensibiliser les jeunes sur leur condition physique, leur transmettre des messages de prévention et promouvoir des comportements responsables en matière de santé. Le bilan 2024 d'un **partenariat engagé avec l'UCPA** (Union nationale des Centres sportifs de Plein Air) a montré un démarrage positif de la démarche, avec de nombreuses formations au sein des différents centres de l'UCPA. Les animateurs, directeurs de séjours ou formateurs UCPA y sont sensibilisés à l'accompagnement des jeunes sujets aux conduites à risques. Les actions de prévention concernent notamment la consommation excessive et rapide d'alcool, le « binge-drinking », ou encore la banalisation du tabac et du cannabis.



Un enjeu pour le monde du rugby

Dans le Gers, Addictions France a été sollicitée par la Présidente du comité départemental de rugby, **Laetitia Pachoud**, pour sensibiliser les joueurs mais aussi leurs encadrants, formateurs et éducateurs à la prévention des consommations à risque. La consommation de cocaïne se vulgarise dans la société, et son usage augmente particulièrement dans le monde du rugby professionnel comme amateur. Une image de « drogue de performance » aux conséquences physiques, mentales et sociales parfois sous-estimées, méconnues ou banalisées. Sensibiliser, c'est briser le tabou et ouvrir la discussion dans le milieu sportif.



Lors des temps de sensibilisation, on va insister sur la distinction entre les effets immédiats recherchés qui motivent la consommation – se booster, maintenir l'intensité des entraînements, mieux encaisser les coups avec des contacts brutaux, mieux résister aux blessures – et les effets délétères du produit sur la santé globale à long terme. »

Coralie Filhos, Chargée de prévention

02. Favoriser les coopérations professionnelles pour optimiser l'accompagnement

Les CJCA : modélisation et diffusion

En 2024, dans le cadre du projet sur les Consultations Jeunes Consommateurs Avancées (CJCA), soutenu par le Fonds de lutte contre les addictions, plusieurs supports ont été créés et diffusés à toutes les CJC, leurs partenaires et les financeurs des dispositifs :

- Un Guide final des CJC Avancées qui établit un ensemble de recommandations et propose des modèles interventionnels ;



► 30 outils méthodologiques (outils de diagnostic, d'aide à la décision, questionnaire, trame d'entretien, modèle de convention, etc.).



En savoir plus



Consultations



Les Consultations Jeunes Consommateurs évoluent

Créées par les pouvoirs publics en 2004, les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) ont pour mission d'assurer l'accueil, l'information, l'évaluation, la prise en charge brève et l'orientation si nécessaire des jeunes et de leur entourage. Les CJC représentent un dispositif adapté pour favoriser l'accès aux soins des jeunes. Elles ont su évoluer, notamment en développant « l'aller vers » avec des CJCA, qui sont des consultations de proximité permettant d'aller à la rencontre des publics cibles, les jeunes, en allant dans les lieux où se trouvent ces derniers.

CJC : En 2024, 7 810 jeunes consommateurs ont été reçus.

4 avril 2024 – Espace Saint Martin – Paris



Un colloque dédié aux CJC Avancées, intitulé « Enjeux et déploiements »

En complément, Addictions France a organisé le 4 avril 2024 à Paris **un colloque national dédié aux CJC Avancées** intitulé « Enjeux et déploiements ». Au terme de 3 années de projet visant à modéliser les facteurs favorisant la venue des jeunes dans ces lieux de proximité, ce colloque avait pour objectif de réfléchir au déploiement territorial des CJCA, à l'aller vers les jeunes, aux enjeux liés à la reconnaissance du dispositif, aux approches interventionnelles spécifiques pour les publics vulnérables... L'événement a rassemblé 200 professionnels du secteur médico-social ainsi que des partenaires du dispositif. Il a constitué un temps fort d'échanges autour des pratiques des CJC, de réflexion sur le déploiement territorial, et de valorisation des supports développés. Les prochaines étapes de ce projet soutenu par le Fonds de lutte contre les addictions viseront à accompagner les CJC dans la mise en œuvre des CJC Avancées, notamment à travers l'organisation de webinaires et la mise en place d'un programme de formation.

Retours d'expérience

“ Merci à Addictions France d'avoir organisé cette journée pour nous permettre de structurer le déploiement de notre CJC à Fougères (Ile-et-Vilaine). »

“ Ce colloque a permis de nous ouvrir, le temps d'une journée, sur ce qui se passe dans le monde des CJC avancées ailleurs en France. Bravo également pour le guide final qui semble bien complet et devrait faciliter la mise en place de nouvelles CJC avancées. »

“ Pouvoir partager les expériences avec d'autres intervenants m'a permis de sortir de mon isolement et d'échanger des idées avec des personnes investies et motivées sur le déploiement de CJCA. »

Commentaires des participants issus du questionnaire de satisfaction

En Côte-d'Or, Addictions France coordonne un programme psycho-éducatif avec la SEDAP et la MDAP

Le Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP) est un programme psycho-éducatif de renforcement des compétences familiales, recommandé par l'ARS Bourgogne Franche Comté. Il participe à développer les facteurs de protection par le biais du développement des compétences psychosociales, parentales et familiales. C'est un programme national, aujourd'hui implanté dans 35 pays, bénéficiant d'une revue de la littérature riche faisant état de son impact positif sur les familles, les parents et leurs enfants. La coordination du premier PSFP, co-porté avec la Société d'entraide et d'action psychologique (SEDAP) et la Maison des adolescents (MDAP21), a permis d'accompagner 6 familles lors de 14 séances animées par des binômes de professionnels issus de 4 structures différentes entre janvier et mai. Le bilan des familles est très positif. Ce travail en réseau permet en parallèle de renforcer les liens partenariaux entre les acteurs du territoire.

03. Ouvrir les portes de l'addictologie

Une approche globale ne peut se faire qu'avec l'implication de l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le parcours des usagers sur le territoire, dans une perspective globale de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. À Tarbes, dans les Hautes Pyrénées (Occitanie), **un groupe de parole pluriprofessionnel** et inter-établissements est organisé tous les mois en lien avec des structures partenaires (clinique de santé mentale et addictologie, communauté thérapeutique, clinique de santé mentale, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Appartements thérapeutiques). Cet atelier permet

d'ouvrir et de croiser les perspectives de prise en charge, renforcer les réseaux de soutien et de compétences, et améliorer les parcours et la continuité des soins.

Outiller les professionnels

Addictions France met à disposition des professionnels du secteur des fiches Repères qui ont pour but de les formuler des bonnes pratiques à adopter dans les situations rencontrées. **3 nouvelles fiches repères** ont été élaborées courant 2024 et diffusées sur le site internet d'Addictions France :

► Fiche repères GHB (Gamma Butyrolactone) / GBL (Gamma Hydroxybutyrate)



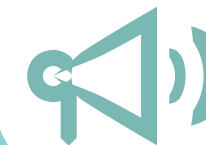
► Fiche repères CBD



► Fiche repères Psychotrauma



PLAIDOYER



POUR UNE POLITIQUE PRAGMATIQUE QUI PROTÈGE LA SANTÉ DE LA POPULATION

Addictions France se mobilise pour faire évoluer les politiques de santé publique. L'association fait respecter la loi Evin – sur le volet alcool – grâce à une veille active sur la publicité illicite. Elle intervient aussi sur des domaines divers tels que les jeux d'argent et de hasard, le statut légal des drogues, et plaide plus largement pour la mise en place de politiques à la fois protectrices et pragmatiques afin de protéger la santé des populations.

01. Veiller et alerter sur les dérives du marketing des addictions

Le matraquage publicitaire des opérateurs de jeux pendant les compétitions sportives

L'année 2024 a été marquée par l'Euro 2024 et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, période charnière pour les opérateurs de jeux. Pour s'assurer une bonne hausse de leur chiffre d'affaires, les sites de paris sportifs avaient annoncé une intensification de leur stratégie marketing pour 2024, avec des investissements colossaux de 670 millions d'euros. Leur objectif : conquérir de nouveaux joueurs et capter ceux de la concurrence. Ce contexte de compétitions a suscité une vague impressionnante de paris sportifs :

► **650 millions d'euros** ont été misés pendant l'EURO 2024 ;



► **360 millions d'euros** ont été misés pendant les 2 semaines des JO de Paris, soit le triple des jeux de Tokyo. La natation est une des disciplines qui a marqué ces jeux : 5,5 millions d'euros ont été misés, soit six fois plus qu'à Tokyo.



Dans cette stratégie, 46% des investissements médias se sont faits en ligne, notamment sur les réseaux sociaux avec la mise en place de partenariats avec des influenceurs. Ce canal a permis de toucher un public jeune, particulièrement sensible à ce type de publicité, alors même qu'ils sont six fois plus susceptibles de développer une addiction. **Aujourd'hui, 72 % des parieurs ont moins de 34 ans.** Face à ces dérives et devant l'avalanche de publicités, Addictions France appelle à une prise de conscience collective et à une régulation plus rigoureuse pour protéger les joueurs et réduire les risques associés aux jeux d'argent. Il s'agit d'adopter une **« loi Evin pour les jeux d'argent et de hasard »** pour notamment :

- Interdire la diffusion de ces publicités dans les médias que les mineurs sont amenés à consommer régulièrement (télévision, radio, réseaux sociaux) ;
- Interdire tout affichage aux alentours des établissements scolaires, universitaires et sportifs ;
- Encadrer strictement les offres promotionnelles ;
- Définir le contenu des publicités et supprimer les messages purement subjectifs (liés au plaisir unique de jouer, à la fête, aux dons issus des gains...).

Une opposition ferme à l'ouverture des casinos en ligne

Le 19 octobre 2024, le gouvernement a proposé sans concertation un amendement visant à instaurer un prélèvement sur les jeux de casino en ligne, ouvrant ainsi la porte à leur légalisation. Addictions France a alerté par une lettre ouverte sur les risques majeurs de cette mesure. Les jeux de casino en ligne présentent un risque d'addiction deux fois plus élevé que les casinos physiques. En 2019, 41 % du chiffre d'affaires des casinos traditionnels provenait de joueurs à risque. Les machines à sous, en particulier, pourraient être accessibles 24h/24, exacerbant encore le problème et ses conséquences :

- Développement de stratégies marketing agressives ciblant particulièrement les jeunes ;
- Renforcement de l'exposition de populations déjà vulnérables aux jeux d'argent et de hasard.

L'amendement a fini par être retiré et la concertation lancée ensuite par Bercy n'a, à ce jour, pas encore repris. Addictions France reste néanmoins mobilisée pour éviter d'élargir encore plus l'offre de jeux d'argent en ligne.

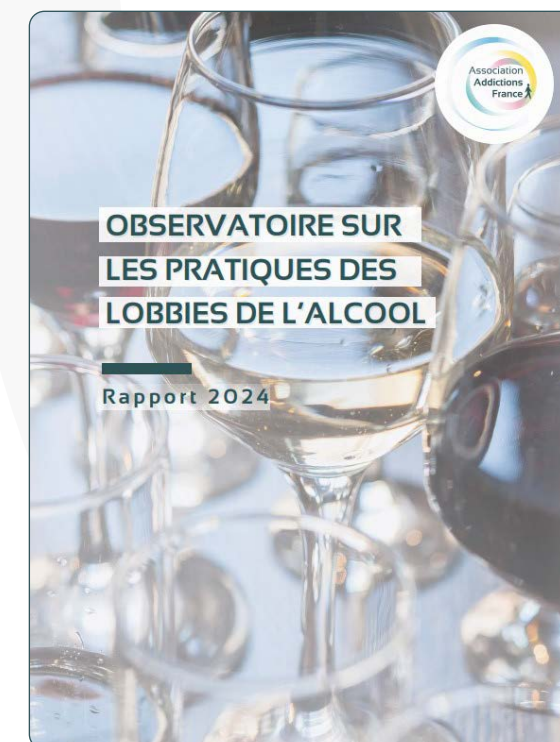
Le poids politique des lobbies de l'alcool : un frein à la prévention

Depuis 2017, Addictions France publie chaque année son Observatoire des pratiques des lobbies de l'alcool. Le constat reste inquiétant : bien que la consommation globale d'alcool continue de diminuer, les hospitalisations liées à l'alcool augmentent, touchant particulièrement les populations les plus vulnérables. Les stratégies de l'industrie de l'alcool, quant à elles, demeurent puissantes et efficaces pour faire primer leurs intérêts. Le rapport 2024 souligne une évolution marquée des mé-

thodes de l'industrie de l'alcool, qui a su se structurer et pénétrer toutes les sphères de pouvoir.

La fiscalité sur les produits à risques d'addiction est un levier majeur de prévention. Or l'industrie de l'alcool s'assure que la fiscalité sur les boissons alcoolisées, en particulier du vin, n'augmente pas. Pour ce faire, elle déploie un argumentaire souvent contraire aux données scientifiques et aux recommandations de l'OMS. Cette stratégie semble rencontrer un écho favorable parmi certains parlementaires, ce qui est particulièrement préoccupant pour la santé publique.

L'année 2024 a également vu l'ascension de ministres proches des lobbies de l'alcool dans des ministères stratégiques. Cette évolution renforce leur influence et constitue un obstacle majeur à la mise en place de mesures ambitieuses pour la prévention, notamment en matière de régulation des prix et de la publicité.



Les positions et propositions d'Addictions France

- L'interdiction des cigarettes électroniques à usage unique – *Janvier 2024*
- La fiscalité comportementale des produits alcoolisés – *Février 2024*
- Manifeste pour l'étiquetage des boissons alcoolisées et la légalisation du cannabis dans le cadre des élections européennes – *Mai 2024*
- L'interdiction de la publicité pour l'alcool sur les réseaux sociaux – *Septembre 2024*
- Contre l'ouverture des casinos en ligne – *Décembre 2025*

La présence exceptionnelle de Claude Evin, de la sénatrice Marion Canales et des députés Arthur Delaporte et Cyrille Isaac Sibille a permis d'engager le dialogue sur les solutions à mettre en place pour garantir une meilleure application de la loi Evin sur les réseaux sociaux.



02. Mieux protéger les jeunes

Le 26 septembre 2024, Addictions France a organisé **une conférence-débat à Paris « Marketing de l'alcool, influence et réseaux sociaux : comment mieux protéger les jeunes ? »** pour présenter les résultats de 3 ans d'observation dans le cadre d'un projet soutenu par le Fonds de lutte contre les addictions. Avec l'avènement des réseaux sociaux, de nouvelles stratégies marketing ont été éprouvées par les alcooliers afin de promouvoir leurs produits.

Le rapport d'Addictions France est alarmant :

► Les influenceurs sont devenus des partenaires de choix pour inciter à la consommation ;

► Les réseaux offrent un espace de créativité infini permettant aux marques de créer des concepts de publicité attractifs, à l'esthétique travaillée ;

► Les marques communiquent par le biais de publications sponsorisées qui apparaissent de manière non sollicitée sur l'écran de l'utilisateur (publicités interstitielles).



Addictions France a ainsi analysé plus de **11 300 contenus** valorisant l'alcool sur les réseaux sociaux (publications « posts » et « stories »).

Plus de **800 marques d'alcool** ont été identifiées,

et **483 influenceurs** ont été suivis.



Au regard des travaux menés par Addictions France, une seule conclusion s'impose : interdire la promotion de l'alcool sur les réseaux sociaux et ainsi aligner les règles pour ces réseaux sur celles en vigueur pour la télévision et le cinéma.

“ L'alcool est un sujet de société, il est présent dans 1 féminicide sur 2 et dans 30 % à 40 % des cas de condamnations pour violence. On ne peut plus faire comme si le marketing déployé par les grands industriels de l'alcool n'avait pas de conséquences. Sans diaboliser ce produit, nous demandons au Gouvernement et au Parlement d'être ouvert sur nos propositions qui visent à réduire les risques et les dommages qui coûtent 102 milliards d'euros par an à la société. »



Myriam Savy, Directrice de la communication et du plaidoyer d'Addictions France

Loi Evin

Le mea culpa des youtubeurs

Le soir de la publication du rapport, McFly et Carlito, deux youtubeurs suivis par 7,5 millions de personnes, ont annoncé qu'ils mettaient un terme à leur concept de vidéos de dégustation d'alcool. Ce choix a marqué une prise de conscience saluée par Addictions France, et a souligné la res-



ponsabilité des créateurs de contenus face à l'influence qu'ils exercent sur les jeunes. En publiant des vidéos de dégustation, ces stars du web allaient en effet à l'encontre de la loi Evin, qui limite la promotion de l'alcool afin de protéger les plus jeunes.

03. Assurer le respect de la loi Evin

Actions judiciaires et publicités alcool

À ce jour, Addictions France est la seule organisation à faire respecter le volet « alcool » de la loi Evin par le biais d'actions en justice. Au 31 décembre 2024, 31 affaires étaient en cours, dont 12 nouvelles actions engagées en 2024. Ces dernières concernent majoritairement des publicités illégales pour de l'alcool diffusées sur internet. 10 décisions définitives ont été rendues en 2024.

Ont été condamnés pour infraction à la loi Evin après une procédure lancée par Addictions France :

La collaboration Emily in Paris X Chamère

Le cocktail Chamère, produit dérivé de la série Netflix Emily in Paris, a été interdit à la vente en France en raison de la référence illicite au personnage principal de la série, Emily Cooper, sur le packaging et la publicité du produit.

Le 18 décembre 2024, le référé a été choisi pour mettre un terme rapide à l'opération de communication abusive orchestrée par une entreprise anglaise et relayée par Carrefour en France.



L'influenceuse Ana Rvr, et les chanteurs SCH et Lady Gaga

Trois marques d'alcool – le champagne Dom Pérignon, le vin Côte des Roses et les cocktails en cannettes Féfé – ont été condamnées en mars 2024 pour avoir utilisé l'image de célébrités pour promouvoir leurs produits via Internet.



Actions judiciaires et vente d'alcool aux mineurs

La loi française interdit de vendre de l'alcool aux jeunes de moins de 18 ans. Dans les faits, selon des études menées par Addictions France, plus de 90% des magasins et débits de boissons ne respectent pas l'interdiction, ce qui explique l'extrême facilité avec laquelle les ados peuvent se procurer de l'alcool. Depuis plusieurs années, Addictions France est donc engagée en faveur du respect de cet interdit protecteur.

Affaire Lidl

Addictions France s'est portée partie civile auprès d'une mère dont l'enfant mineur est décédé d'un accident de la route après avoir consommé de la vodka achetée chez Lidl. La société a vu sa condamnation confirmée en appel pour vente illicite d'alcool aux mineurs, le 4 juillet 2024. Ce jugement est sans précédent et renvoie les commerçants à leurs responsabilités en matière de protection des mineurs. Lidl s'est pourvu en cassation.

Vente d'alcool aux mineurs à Angers, Nantes et Rennes

Dans le cadre d'un projet soutenu par le Fonds de lutte contre les addictions, Addictions France a lancé 37 actions judiciaires à la suite de la constatation de vente d'alcool aux mineurs dans des épiceries et supermarchés. Les premiers verdicts pourraient être rendus en 2025.



RECHERCHE ET PUBLICATIONS



DES SPÉCIALISTES INVESTIS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

Réalisés par des experts bénévoles de l'association, la série de **Décryptages** traite des aspects les plus divers des addictions.

En 2024, 4 Décryptages ont été publiés :



N°57 : Alcool, le grand basculement ! le succès du Défi de janvier (janvier 2024)

N°58 : Une étude détonante, les manipulations des chiffres sur les ventes de tabac (mai 2024)

N°59 : Sport et Addictions, performances, dopage et bigorexie (juin 2024)

N°60 : Prévention et modération, nouvel emballage et vieilles méthodes (septembre 2024)

Zoom sur la commission scientifique



Sophie BIBA, psychologue clinicienne au CSAPA de Bourges, docteure en psychologie, chercheuse associée au laboratoire URTPP Université

Sorbonne Paris Nord, est présidente de la commission scientifique.

Quelles sont les missions de la Commission scientifique et votre rôle en tant que présidente ?

« La Commission scientifique d'Addictions France a pour mission de produire des préconisations et des avis argumentés sur des sujets d'actualités, de soutenir des projets de recherche internes et de garantir la rigueur scientifique des positions d'Addictions France. Composée de 14 membres aux profils variés (chercheurs, professionnels de terrain), elle se réunit mensuellement. En tant que présidente, j'assure sa représentation, mais aussi le lien avec les autres instances (Le comité éthique, la Commission des Pratiques Professionnelles), et je veille à la qualité des projets présentés en vue d'un co-financement. »

Pourquoi avoir choisi de vous investir au sein de la Commission scientifique ?

“ Mon investissement repose sur un double intérêt pour **la pratique clinique**, auprès des personnes, et **la recherche**, l'évaluation et la compréhension des pratiques. En 2016, après la soutenance de ma thèse, j'ai souhaité prendre part à la structuration du volet recherche au sein d'Addictions France. À ce moment-là, je menais une étude sur la scarification chez les adolescents – ces auto-blessures sont-elles une forme d'addiction ? – et j'avais besoin de remontées de terrain pour améliorer la prévention et l'accompagnement auprès des jeunes. »

Comment la Commission oriente-t-elle ses priorités face aux nouvelles formes d'addictions ?

“ Nous restons attentifs aux évolutions sociétales, comme les addictions numériques ou comportementales. Ces dernières années, nous avons émis des recommandations sur la cigarette électronique et la légalisation du cannabis. Les priorités sont définies à partir des sollicitations internes (le Bureau et le Conseil d'Administration) mais aussi externes. Dans ce cas, nous analysons les projets avec rigueur pour garantir leur qualité avant tout engagement, afin d'éviter les recherches peu sérieuses ou éthiquement discutables. »

Quels projets soutenez-vous actuellement ?

“ Un projet qui me tient à cœur est **PATTERN**, qui évalue le programme « Une Affaire de Famille ». Il illustre le lien entre terrain et recherche, et permet de valider l'impact et la validité de nos méthodes de travail. Autre projet dont nous sommes partenaire : **MarCiAI** qui s'in-

téresse au marketing alcoolier dans le cinéma, en interrogeant la représentation de ce produit dans la culture populaire. Un dossier a été soumis à l'appel à projets recherche du FLCA, dont les résultats sont attendus en juillet 2025. »

Quel est le lien entre science et pratiques professionnelles en addictologie ?

“ La science légitime nos pratiques, sécurise les personnes accompagnées et permet de proposer des interventions probantes. Il est essentiel aujourd'hui de défendre cette rigueur face aux approches non fondées. La commission veille à cette exigence, en s'appuyant sur un fort maillage territorial, des partenaires et des professionnels de qualité qui nous fournissent des données précieuses. »

Recherche-action

Encourager l'innovation

Dans le cadre du développement de la recherche-action au sein d'Addictions France, un appel à candidatures interne a été lancé pour constituer un groupe de travail national. Ce groupe aura pour mission de promouvoir des projets de recherche-action sur des problématiques concrètes rencontrées sur le terrain. L'objectif est de mutualiser les initiatives, d'expérimenter des approches innovantes, d'élaborer des démarches d'évaluation adaptée et d'enrichir les pratiques professionnelles en addictologie grâce aux résultats obtenus.

PARTENARIAT

DES ACTIONS FONDÉES SUR DES VALEURS PARTAGÉES

Addict'AIDE
LE VILLAGE DES ADDICTIONS

Addict'Aide est un site web dédié aux addictions, développé par le Fonds Addict'Aide, qui mutualise les données de 60 acteurs du champ des addictions en proposant l'accès à l'ensemble des outils existants. Il s'adresse tant aux usagers et à leurs proches qu'aux professionnels.

ACT
ALLIANCE CONTRE LE TABAC

L'Alliance contre le tabac (ACT) est une coalition qui rassemble les associations engagées sur la question de la lutte contre le tabagisme. Créée en 1991, elle mène une politique engagée dans la lutte contre le tabagisme et la promotion de la santé publique.

La Camerup
L'ENTRAIDE PURSANCE CINO
CAMERUP

La Camerup, reconnue d'utilité publique, regroupe des associations et mouvements d'entraide visant à aider les personnes en difficulté avec l'alcool et leur entourage.

CNRMS

La Coordination Nationale des Réseaux de MicroStructures médicales fédère les réseaux de microstructures médicales implantés dans 7 régions françaises. Ce nouveau partenariat, signé en 2020, vise à améliorer l'accès et la qualité en matière de prévention et de soins en addictologie, en particulier dans les territoires insuffisamment pourvus et notamment pour les femmes, en organisant une coopération efficace entre la médecine de ville et les centres d'addictologie.

eurocare
European Alcohol Policy Alliance

Eurocare, créé à l'initiative d'Association Addictions France, est l'alliance européenne d'organisations non gouvernementales des champs de la santé publique et du social travaillant sur les politiques de prévention et de réduction des dommages liés à l'alcool.



La Fédération Française d'Addictologie créée en 2000, réunit la plupart des associations professionnelles intervenant dans les champs des addictions. La FFA a pour but l'étude, l'enseignement, la formation et la recherche dans les différents domaines des addictions, ainsi que le développement des structures médico-sociales de prévention, de soins et de réadaptation dans ces mêmes domaines.



L'UNIOPSS est une association reconnue d'utilité publique intervenant auprès des organismes du secteur privé à but non lucratif de solidarité. Elle regroupe 20 000 structures privées à but non lucratif du secteur social, médico-social et sanitaire, à travers 21 unions régionales (URIOPSS).



Créée à Paris en 1877, **la SFSP** offre un espace ouvert à de nombreuses disciplines pour une réflexion collective et interprofessionnelle. Cette réflexion repose en particulier sur l'analyse critique des faits scientifiques et des pratiques professionnelles.



La Fédération Santé & Habitat réunit plus de 80 associations gestionnaires d'hébergements dédiés à l'accompagnement des personnes malades (cancer, maladie cardio-vasculaire, hépatite, troubles psychiques...) et en situation d'exclusion sociale.



RESEAUX SOCIAUX



LES RÉSEAUX SOCIAUX : UNE NOTORIÉTÉ CROISSANTE

En 2024, Addictions France a gagné en influence sur ses réseaux sociaux : plus d'abonnés, plus d'engagement, et surtout plus de relais citoyens. Sa parole est suivie, partagée et attendue.

Instagram

Sensibilisation au danger du marketing de l'addiction sur les réseaux sociaux et dans les médias.



4 475

abonnés

↗ + 150% par rapport à 2023

LinkedIn

Valorisation de l'expertise d'Addictions France auprès d'un réseau de professionnels.



23 723

abonnés

↗ + 48% par rapport à 2023

Facebook

Focus sur les actualités locales et régionales d'Addictions France.



6 777

abonnés

X

Suivi et réaction aux actualités en temps réel.



6 000

abonnés

Retrouvez-nous aussi sur Bluesky :
@addictionsfrance.bsky.social

REVUE DE PRESSE



ILS DONNENT LA PAROLE À ADDICTIONS FRANCE À TRAVERS SES REPRÉSENTANTS

L'année 2024 a été marquée par une présence médiatique exceptionnelle des porte-paroles d'Addictions France. Avec une mobilisation sans précédent, l'association a atteint un niveau record de visibilité dans les médias, témoignant de la reconnaissance croissante de son expertise.

France : un problème avec l'alcool ?

Émission État de santé avec Myriam Savy, Directrice de la communication et du plaidoyer, le 15/03/2024



Meta devra désormais fournir les identités des influenceurs faisant la promotion d'alcool en ligne.

Franck Lecas, Responsable projets politiques publiques, le 1/02/2024



Faire de la prévention : Strasbourg veut expérimenter le cannabis récréatif selon le nouveau modèle allemand.

Bernard Basset, Président, le 31/03/2024



L'alcool un tabou français ?

Nelly David, Directrice générale, le 09/09/2024



Comment les marques séduisent les jeunes grâce aux réseaux sociaux.

Myriam Savy, Directrice de la communication et du Plaidoyer, le 26/09/24



Drogue : pour les addictologues, les discours visant les consommateurs sont sans effet.

Le 23/10/2024



Pourquoi autant de jeunes fument-ils encore la cigarette ?

Hervé Martini, Secrétaire général, le 11/11/2024



Mon conjoint a perdu plus de 20.000 euros : l'engrenage infernal des paris sportifs illégaux.

Morgane Merat, Chargée de mission politiques publiques, le 09/09/2024



L'addictologie au secours des finances publiques.

Bernard Basset, Président, Amine Benyamina, Vice-président, le 20/10/24



Pour la classe politique « le vin n'est pas un alcool comme les autres ».

Myriam Savy, Directrice Communication et Plaidoyer, le 03/11/2024

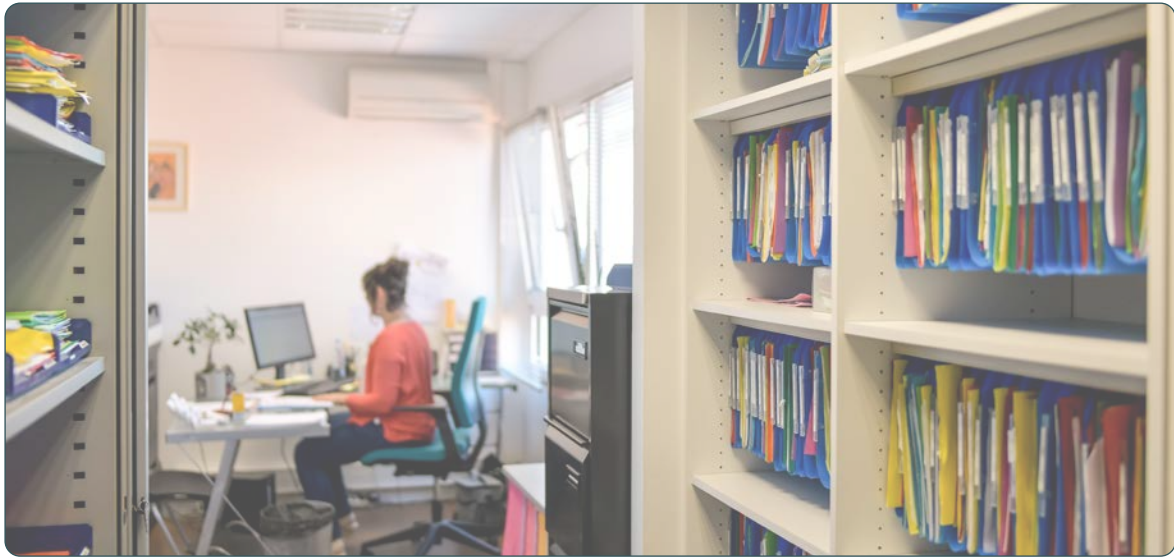
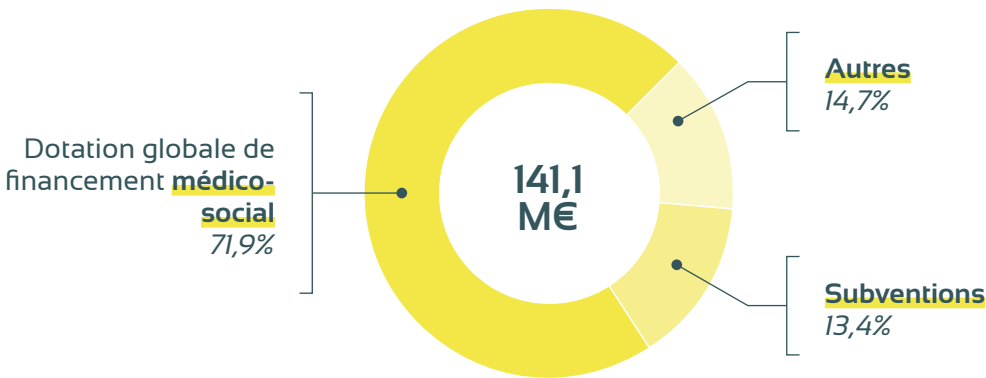


FINANCES

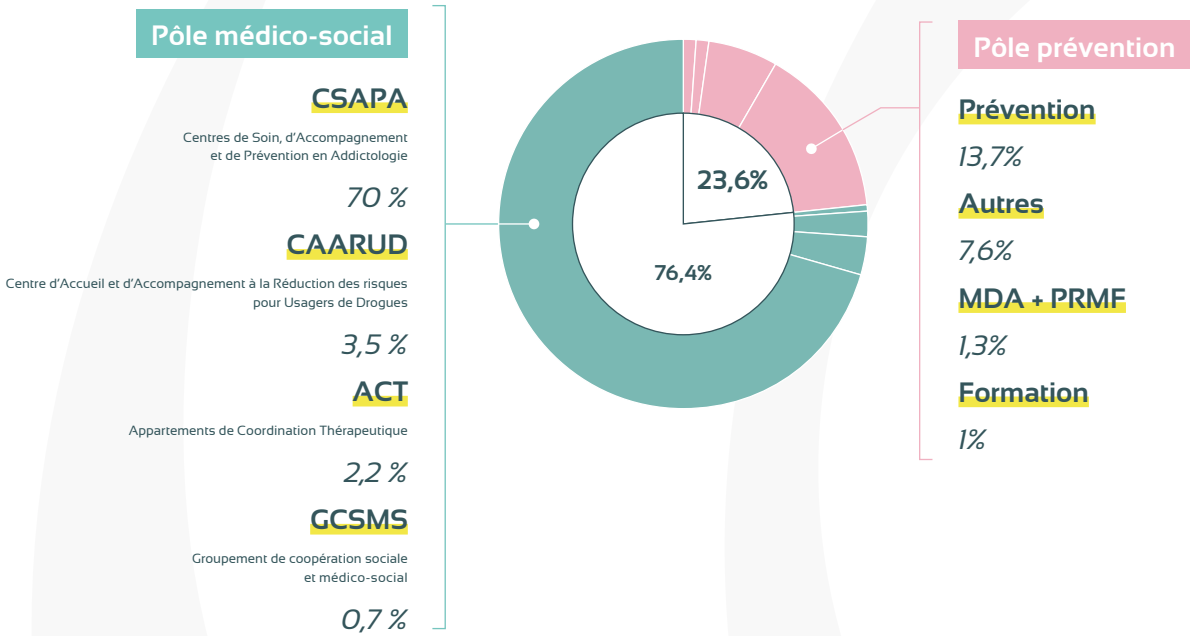


LES RESSOURCES
DE L'ASSOCIATION

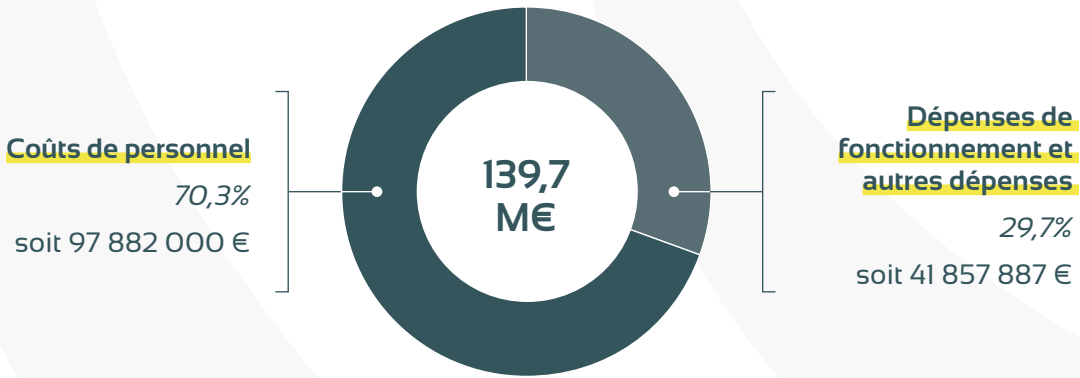
L'origine des produits



La ventilation des produits par activité



La répartition des charges



Handwriting practice area with 40 horizontal blue lines.



Photographies

Couverture : © Laurent Wangermez

Page 16 et 17 : © Laurent Wangermez

Page 21 : www.mois-sans-tabac-bretagne.fr

Page 23 et 24 : LinkedIn TAPAJ Reims

Page 33 : Facebook Gers Rugby

Autres pages : © Addictions France



Association Addictions France

*Reconnue d'utilité publique,
fondée en 1872 par Louis Pasteur
et Claude Bernard*

20 rue Saint-Fiacre
75002 Paris
01 42 33 51 04
contact@addictions-france.org

addictions-france.org



@AddictionsFr



Association Addictions France



Association Addictions France



@addictionsfrance



@addictionsfrance.bsky.social